

## réhabilitation en logements d'une ancienne école

Conservée comme l'un des témoins majeurs de la vie locale, l'ancienne école est réaménagée en 5 logements sociaux par la commune de Brenthonne.

Cette opération modeste donne une seconde vie à une construction dont les caractéristiques architecturales sont reconnues de tous.

L'aménagement des abords réalisé à l'occasion de cette reconversion ouvre généreusement le site sur l'arrière du village et participe à la valorisation des espaces publics du chef-lieu.

*mots clés*

architecture  
détail  
espace public  
logement collectif  
patrimoine  
réhabilitation & restructuration

*adresse*

Ancienne École  
Chef-lieu  
74890 Brenthonne

BRENTHONNE



### RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE DE BRENTHONNE EN LOGEMENTS

MAÎTRE D'OUVRAGE  
COMMUNE DE BRENTHONNE  
CONDUITE D'OPÉRATION - ACT HABITAT

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
ARCHITECTE - GUY DESGRANDCHAMPS  
ÉCONOMISTE - GTSC A COONE  
BET STRUCTURE - CROZET NURRA  
BET FLUIDES - FOURNIER-MOUTHON  
BET ÉLECTRICITÉ - HÉBERT

SURFACE UTILE : 309 m<sup>2</sup>  
SHON : 444 m<sup>2</sup>  
SHOB : 740 m<sup>2</sup>

COÛT DES TRAVAUX  
356 398 € HT  
MONTANT DE L'OPÉRATION  
499 945 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : MAI 2002  
LIVRAISON : JUILLET 2003  
MISE EN SERVICE : AOÛT 2003

### Les qualités intrinsèques

L'ancienne école de Brenthonne, propriété de la commune, était un bâtiment inoccupé constitué d'un corps central datant du XIX<sup>ème</sup> siècle qui abritait autrefois la mairie et de deux extensions latérales construites entre les deux guerres, où étaient logées les salles de classe.

L'étage, comme toujours dans ce type de construction, était occupé par des logements de fonction.

Le bâtiment, implanté au bord de la RD 903, bénéficie d'une double orientation, côté sud sur un axe routier très fréquenté, et coté nord sur une voie communale et un verger.

### Genèse du projet

Confrontée à une forte demande en logements locatifs, et soucieuse de préserver un témoignage de la vie du village, la commune s'engage dans une réhabilitation de l'ancienne école en logements sociaux.

La réhabilitation du bâtiment affirme sa présence comme un élément du patrimoine communal et l'aménagement de ses abords participe à la mise en valeur de l'entrée du village.

### Une intervention précautionneuse

Les travaux préservent les composantes architecturales de la construction (notamment les percements et la toiture). La reprise de l'enduit, des chaînes d'angle, le remplacement des volets restituent à la façade ses caractéristiques antérieures. À l'intérieur du bâtiment, les hauteurs sous plafond sont maintenues, les escaliers et les planchers conservés.

Le traitement des abords gère la transition avec la voie communale par un dispositif de murets et de rampes, qui règle également l'accessibilité des personnes handicapées.

Un petit porche regroupe les boîtes aux lettres et définit l'accès du bâtiment.

Côté route, les terrasses privatives sont isolées de la RD 903 par la reprise du système de clôture existant (muret et ferronnerie).

collectif

EQP05-co1002

**CAUE**  
HAUTE-SAVOIE

6 rue des Alouettes  
bp 339  
74008 Annecy Cedex  
Tél 04 50 88 21 10  
Fax 04 50 57 10 62  
caue74@caue74.fr  
www.caue74.fr

Rédaction : Stéphane Déjeorges, architecte - mai 2005  
Conception graphique : CAUE74/Maryse Avillon



1 - Les rampes nécessaires à l'accès des logements pour les personnes à mobilité réduite sont traitées à la manière d'un cheminement

2 - On accède au bâtiment depuis l'arrière où se trouvent les stationnements et le verger

3 - Un porche aux lignes modernes souligne la limite entre espace public et espace privatif

4 - Vue générale

5 - La réhabilitation de l'école favorise la réutilisation des éléments préexistants



clichés : Béatrice Cafiéri - Monique Nesbit